

30 oct 2009 -14:49

Appartient à [Conseil des ministres du 30 octobre 2009](#)

Défense

NATO Response Force et European Union Battle Group

NATO Response Force et European Union Battle Group

Sur proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a pris connaissance de la contribution des forces belges à la NATO Response Force (NRF) pour 2010 et à l'European Union Battle Group (EUBG) de 2010 à la fin 2014.

Les deux forces d'intervention multinationales peuvent être mises en oeuvre dans un délai très court lors de situations de crise. Elles se tiennent en *stand-by* par rotations successives de 6 mois. L'engagement effectif est décidé par le Gouvernement, sur la base de son appréciation de la situation.

Participation à la NRF

- premier semestre 2010 : participation à la NRF 14 avec 6 avions F-16, un navire chasseur de mines et une frégate, pour un total de 400 personnes ;
- deuxième semestre 2010 : participation à la NRF 15 avec 6 avions F-16, un chasseur de mines et une unité de combat avec diverses capacités d'appui de la Composante Terre, pour un total de 1.150 personnes.

Participation à l'EUBG

- deuxième semestre 2011 ou premier semestre 2012 : un contingent d'environ 500 personnes sous commandement français.

La Belgique prendra le commandement de l'EUBG pour 6 mois, quelque part entre juillet 2013 et fin 2014. Ce projet implique l'engagement d'environ 1.350 personnes et la mise en oeuvre d'un quartier général de Force.

Dans la mesure du possible, la Défense prendra à sa charge le coût du déploiement effectif des capacités. Le cas échéant, le Conseil des ministres octroiera des budgets extraordinaires pour compléter ces moyens, après approbation du déploiement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>